Commune de

Senillé

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2/3

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du XX/XX/XXXX
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Senillé,
Le Maire,

ARRETE LE : XX/XX/XXXX
APPROUVE LE : XX/XX/XXXX

auddicé urbanisme
auddice.com

Hauts-de-France (siège social)
ZAC du Chevalement
5 rue des Mineries
62880 Noyelles-Godault
Tél. 03 21 57 36 39

Ile-de-France
Département d'Ile, du Gâtinais
Pôle Hexagone Entré
49402 Saumur
Tél. 02 41 51 98 39

Saint-Nazaire (Le Mans)
146 Boulevard François 1er
72000 Le Mans
Tél. 02 33 46 55 08

Saint-Nazaire (Vannes)
Parc d'Activités Le Long Buisson
Rue Jean Moulin - Bât. 1
27930 Le Val-Eveque
Tél. 02 32 32 90 12

Grand-Est
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51100 Reims Grand Champagne
Tél. 03 26 84 05 01

Réalisé le : 09/10/2018

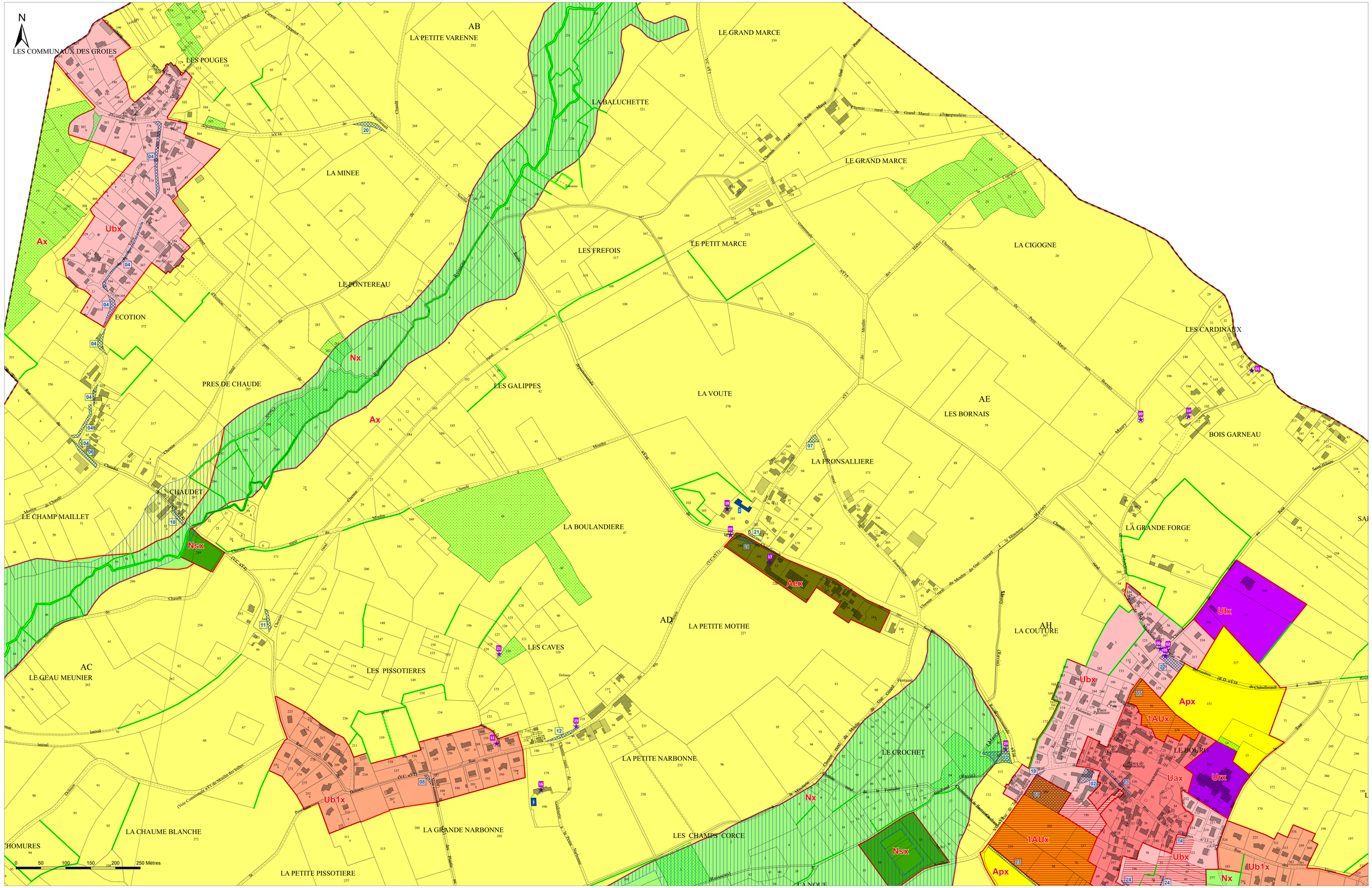

Légende

- Patrimoine bâti recensé au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies recensées au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Boisements recensés au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Zones humides identifiées au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Secteur inondable identifié au titre de l'article R151-31 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L151-6 du Code de l'Urbanisme

- Uax : Secteur urbain de centre-bourg ancien
- Ubx : Secteur urbain pavillonnaire
- Ub1x : Sous secteur urbain pavillonnaire sans double rideau
- Ulx : Secteur urbain dédié aux équipements sportifs, culturels et autres loisirs
- Urx : Secteur urbain dédié aux équipements médicaux et/ou sociaux

- 1AUx : Zone à urbaniser

- Ax : Zone agricole
- Aex : Secteur agricole concerné par des activités économiques isolées
- Apx : Secteur agricole à enjeux paysagers

- Nx : Zone naturelle
- Nsx : Secteur naturel destiné aux équipements publics et/ou d'intérêt collectif isolés

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	3609 m²	Equipements scolaires, sportifs, culturels ou de loisirs	Commune
ER n°2	509 m²	Agrandissement de la place de la mairie	Commune
ER n°3	969 m²	Aménagement des abords du lavoir	Commune
ER n°4	2784 m²	Elargissement de la voirie communale	Commune
ER n°5	111 m²	Elargissement du trottoir	Département
ER n°6	395 m²	Elargissement de la voirie	Commune
ER n°7	192 m²	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°8	90 m²	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°9	265 m²	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°10	206 m²	Elargissement de la voirie communale	Commune
ER n°11	245 m²	Aménagement de la voirie	Commune
ER n°12	285 m²	Elargissement de la voirie communale	Commune
ER n°13	310 m²	Elargissement de la voirie	Commune
ER n°14	69 m²	Elargissement de la voirie	Commune
ER n°15	496 m²	Redressement du virage	Commune
ER n°16	826 m²	Redressement du virage	Commune
ER n°17	1069 m²	Aménagement de voirie	Commune
ER n°18	57 m²	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°19	94 m²	Aménagement du carrefour	Département
ER n°20	405 m²	Elargissement de la voirie au niveau du virage	Département
ER n°21	391 m²	Elargissement de la voirie au niveau du virage	Département
ER n°22	699 m²	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°23	1257 m²	Création d'un corridor écologique	Commune
ER n°24	271 m²	Agrandissement de l'espace public	Commune